

i.m.p

Institut d'essai
de matériaux,
conseils techniques
et analyse chimique.

Liste de prix 2017

Analyses chimiques



IMP Bautest SA – en bref

Organisation et collaborateurs

L'équipe interdisciplinaire d'IMP se compose d'ingénieurs en génie civil et en sciences des matériaux, de chimistes, géologues, physiciens, techniciens, laborantins et du personnel administratif. Notre équipe se réjouit de vous fournir des prestations personnalisées, des conseils pratiques et de relever avec vous des défis complexes.

Notre grande flexibilité, notre infrastructure moderne et une logistique éprouvée nous permettent de vous offrir un suivi optimal de vos chantiers sur l'ensemble du territoire Suisse. Nos sites et succursales se trouvent à Oberbuchsiten (SO), Morat, Bâle et au chantier de Nant de Drance en Valais.

Nos prestations

Etabli en tant qu'Institut d'essai de matériaux, de conseils techniques et analyse chimique, reconnu pour notre indépendance et notre accréditation, nous offrons depuis plus de 25 ans des essais, contrôles et soutiens techniques pour les entreprises et maîtres d'ouvrage publics.

Nous suivons la réalisation d'ouvrages complexes depuis leur planification jusqu'à leur mise en service et / ou leur démolition.

Nous effectuons les essais sur matériaux et analyses dans notre propre laboratoire ultramoderne.

Enrobés bitumineux: Afin de rester fidèle à notre devise „leader dans le domaine des essais sur matériaux bitumineux“, nous sommes engagés dans la recherche, la normalisation et la formation. Les essais dynamiques, module complexe et résistance à la fatigue font partie des méthodes traditionnelles d'IMP. Grâce à notre rhéomètre à cisaillement dynamique (DSR) nous sommes plus performant dans l'évaluation de bitumes PmB et de bitumes spéciaux.

Béton: Notre atout – un seul interlocuteur pour l'ensemble des essais sur béton: prélèvement et relevé d'état in situ, mesures non destructives (y.c. mesure du champ de potentiel certifiée), essais en laboratoire et analyses chimiques. Pour les analyses RAG, nos spécialistes peuvent vous proposer différents types d'essais afin de cibler de manière optimale les investigations en fonction de vos besoins. Pour la résistance au CO₂, la méthode a été introduite chez IMP bien avant la mise en vigueur de la norme SIA.

Etanchéités: Au laboratoire, nous testons la qualité des lés d'étanchéités, des enduits et des produits de scellement de joints. Sur chantier, nous effectuons tous les essais et contrôles sur les différents types d'étanchéité. En tant que conseillers/experts compétents, nous sommes à l'aise aussi bien sur les ponts que sur les toits plats. Grâce à nos projets de recherche et notre participation active dans les organisations de normalisation, nous sommes toujours à la pointe.

Granulats/sols: Nous examinons pour vous l'ensemble des propriétés des granulats pour enrobé, béton, grave non traitée, ballast et grave PSS, y.c. matériaux recyclés. Nos analyses et essais sur terrains et sols vous permettront d'évaluer correctement leurs propriétés. Pour les investigations et l'assainissement de sols et sites potentiellement pollués ou contaminés, vous pouvez compter sur le suivi et le soutien compétant de nos spécialistes et l'efficacité et la rapidité de notre propre laboratoire chimique.

Relevé d'état et marquage: Avec nos véhicules spéciaux, nous mesurons en continu, à grande vitesse et sans gêne au trafic, la qualité antidérapante des revêtements et la visibilité de nuit des marquages. Notre appareil FWD nous informe de manière non destructive de la portance de la chaussée. Avec les relevés 3D géoréférencés réalisés avec notre véhicule de mesure à grand rendement (IRIS), nous vous fournissons non seulement une évaluation de l'état de la chaussée (dégradations de surface), mais également des modèles 3D de l'espace routier – directement chez vous au bureau. Le véhicule IRIS est à la pointe de la technologie dans toute l'Europe.

Essais non-destructifs : Les essais non-destructifs nous permettent de voir à l'intérieur d'un élément d'ouvrage sans devoir déplacer un seul caillou : La vérification de l'intégrité de pieux par les méthodes à ultrason ou à impact, la surveillance de vibrations par des sismomètres, la détermination de la structure d'une chaussée, la détection de fers d'armature ou de vides dans le béton avec un géoradar – toutes ces méthodes d'investigation ont un point en commun : elles permettent de compléter les prélèvements et analyses au laboratoire sans impact sur l'ouvrage.

IMP Savoir-faire: Sous la devise „l'expérience fait école“, nous transmettons l'expérience acquise par nos experts dans nos cours de formation continue. Nous offrons des cours de formation modulaires, des journées techniques sur des thèmes d'actualité et des formations sur mesure pour vos collaborateurs. Nos manuels IMP sont des manuels de références très appréciés.

Critiques / suggestions

L'optimisation de nos services dépend également de vos critiques et vos suggestions. Elles sont toujours les bienvenues et font partie intégrante de notre mode de conduite.

A propos de la liste de prix

La liste de prix 2017 vous informe sur l'étendue de nos prestations et le coût d'une prestation individuelle. Seule une **demande d'offre** permet de cerner clairement vos besoins et de vous fournir des solutions ciblées et optimisées selon le programme et le déroulement des essais, leurs délais, etc. Demandez nos conditions spéciales pour des mandats plus importants ou réguliers... appelez-nous!

Table des matières

6. Analyses chimiques	4
6.1 Matériaux d'excavation, déchets, déchets toxiques Matériaux d'excavation, déchets de sablage, boue d'épuration, scories, poussières, résidus de filtre, fraction fines, etc. <i>Analyses chimiques selon OLED (teneur totale)</i>	4
6.2 Déblais de voie Ballast ferroviaire <i>Analyses selon la directive sur les déblais de voie (OFEFP) resp. OLED</i>	4
6.3 Sous-produits industriels Scorie de haut-fourneau, matériaux de récupération, etc ... <i>Analyses selon les directives cantonales (teneur totale et teneur du lixiviat)</i>	5
6.4 Sol Sol de culture <i>Analyses selon l'Osol (teneur totale et teneur soluble)</i>	6
6.5 Eau potable Eau de source, eau de nappe phréatique <i>Analyse selon le Manuel suisse des denrées alimentaires (MSDA)</i>	6
6.6 Eau de baignade Eau de piscine <i>Analyses chimiques selon la norme SIA 385/9 (2011)</i>	7
6.7 Eau de gâchage / Qualité technique de l'eau Eau de gâchage, eau de percolation, eau de rivière, eau de processus	7
6.8 Autres	7
7. Tarifs, honoraires	8
7.1 Honoraires (selon tarifs horaires SIA)	8
7.2 Frais	9
7.3 Coûts supplémentaires	9
7.4 Rapports	9
Conditions commerciales générales	10

IMP Bautest AG
 Hauptstrasse 591
 4625 Oberbuchsitzen
 Telefon 062 389 98 90
 info@impbautest.ch
 www.impbautest.ch

IMP Bautest SA
 Rte de Fribourg 71
 3280 Morat
 Téléphone 026 670 07 07
 morat@impbautest.ch
 www.impbautest.ch

Essai	Paquet	Norme/Méthode	Prix	Pos.n°
-------	--------	---------------	------	--------

6. Analyses chimiques

6.1 Matériaux d'excavation, déchets, déchets toxiques

Matériaux d'excavation, déchets de sablage, boue d'épuration, scories,
Analyses chimiques selon OLED (teneur totale)

Teneur totale	1	2			
Matière sèche			Procédure interne	38.00	06.10.10-00 ★
Réduction d'échantillon (concassage et broyage)			Procédure interne	93.00	06.00.60-00 ★
COT			DIN EN 1484	150.00	06.10.12-00
XRF (métaux lourds OLED: Sb, As, Pb, Cd, Cr, Cu, Ni, Hg, Zn)			DIN 51418-2	330.00	06.38.01-00
HAP (16 EPA)			EPA 8270	280.00	06.20.17-00
Indice hydrocarbures C10-C40			EN 14039	185.00	06.22.04-00 ★
Cyanure			DIN 38405 D13	120.00	06.15.32-00
Chrome VI (lixivié 24h)			Metrohm Applikation	100.00	06.15.11-00 ★
PCB			EN ISO 6468	280.00	06.20.15-00
Solvants chlorés			DIN EN ISO 10301	195.00	06.20.10-00
BTEX (benzène, toluène, benzène d'éthyle, xylène)			DIN 38407-F9	190.00	06.20.08-00

OLED Test 1 (lixivié CO₂, 24h)

	2a	2b			
Test de lixiviation OTD			VVEA	43.00	06.02.20-00 ★
Aluminium			DIN ISO 10566:1999	50.00	06.15.10-00
Arsenic			DIN 38406-29	80.00	06.15.09-00
Baryum			DIN 38406-29	50.00	06.15.27-00
Plomb			DIN 38406-E16	50.00	06.15.03-00 ★
Cadmium			DIN 38406-E16	50.00	06.15.01-00 ★
Chrome			DIN 38406-29	80.00	06.15.12-00
Cobalt			DIN 38406-E16	50.00	06.15.06-00
Cuivre			DIN 38406-E16	50.00	06.15.02-00 ★
Nickel			DIN 38406-E16	50.00	06.15.07-00 ★
Mercure			DIN 38406-29	105.00	06.15.15-00
Zinc			DIN 38406-E16	50.00	06.15.05-00 ★
Étain			DIN 38406-E16	80.00	06.15.14-00

OLED Test 2 (lixivié H₂O, 24h)

	2a	2b			
Test de lixiviation OTD			VVEA	43.00	06.02.20-00 ★
Valeur pH			SLMB Kap. 27A	23.00	06.10.03-00 ★
Conductivité électrique			SLMB Kap. 27A	23.00	06.10.04-00 ★
Sels solubles dans l'eau			SN 670 760a	165.00	06.15.70-00 ★
Ammonium			SLMB Kap. 27A	50.00	06.15.05-00 ★
COD			SN EN 1484	110.00	06.22.01-00 ★
Cyanure			DIN 38405 D13	120.00	06.15.32-00
Chrome VI			Metrohm Applikation	100.00	06.15.11-00 ★
Fluorure			SN EN ISO 10304-1	50.00	06.15.33-00 ★
Nitrite			Metrohm Appl. 127	50.00	06.15.39-00 ★
Phosphate			SN EN 1189	50.00	06.15.36-00 ★
Sulfure			Metrohm Applikation	67.00	06.15.35-00 ★
Sulfite			Metrohm Applikation	67.00	06.15.34-00 ★

Paquet 1: Paquet d'analyses plus selon OLED - décharge type A, B, D

1'550.00 06.30.01-00

Paquet 2: Paquet d'analyses selon OLED - décharge type A, B, D

950.00 06.30.02-00

Paquet 2a: Analyse lixiviat selon OLED- test 1; décharge type B (mat. inertes)

750.00 06.30.02-01

Paquet 2b: Analyse lixiviat selon OLED- test 1&2; décharge type C (résidus stabilisés)

1'200.00 06.30.02-02

6.2 Déblais de voie

Ballast ferroviaire

Analyses selon la directive sur les déblais de voie (OFEFP) resp. OLED

Préparation initiale	5	6			
Séchage d'échantillon			Procédure interne	35.00	06.30.02-00 ★
Réduction d'échantillon (concassage et broyage)			Procédure interne	93.00	06.30.02-01 ★
Traitement initial			Procédure interne	50.00	06.30.02-02 ★

Essai	Paquet	Norme/Méthode	Prix	Pos.n°
Analyse de métaux lourds				
XRF (métaux lourds OLED: Sb, As, Pb, Cd, Cr, Cu, Ni, Hg, Zn)		DIN 51418-2	330.00	06.38.01-00
Antimoine		DIN 38406-29	80.00	06.15.17-00
Arsenic		DIN 38406-29	80.00	06.15.09-00
Plomb		DIN 38406-E16	50.00	06.15.03-00 ★
Cadmium		DIN 38406-E16	50.00	06.15.01-00 ★
Chrome		DIN 38406-29	80.00	06.15.12-00
Cuivre		DIN 38406-E16	50.00	06.15.02-00 ★
Nickel		DIN 38406-E16	50.00	06.15.07-00 ★
Mercuré		DIN 38406-29	105.00	06.15.15-00 ★
Zinc		DIN 38406-E16	50.00	06.15.02-00 ★
Chrome VI (lixivié 24h)		Metrohm Applikation	100.00	06.15.11-00 ★

Analyses des paramètres organiques

HAP (16 EPA)		EPA 8270	280.00	06.20.17-00 ★
Indice hydrocarbures C10-C40		EN 14039	185.00	06.22.04-00 ★

Paquet 5: Paquet d'analyses plus: Directive sur les déblais de voie

1'050.00 06.30.01-00

Paquet 6: Paquet d'analyses: Directive sur les déblais de voie

500.00 06.30.02-00

6.3 Sous-produits industriels

Scorie de haut-fourneau, matériaux de récupération, etc. ...

Analyses selon les directives cantonales (teneur totale et teneur du lixiviat)

Préparation initiale	7	8	9	10		Prix	Pos.n°
Séchage d'échantillon					Procédure interne	38.00	06.00.50-00 ★
Réduction d'échantillon (concassage et broyage)					Procédure interne	93.00	06.00.60-00 ★
Granulométrie par tamisage à sec par mélange granulaire					SN EN 933-1	160.00	02.20.00-01

Teneur totale

Traitement initial (sous pression)					Procédure interne	55.00	06.02.04-00 ★
Perte au feu					SN 671 719	55.00	06.10.11-00 ★
Plomb					DIN 38406-E16	50.00	06.15.03-00 ★
Cadmium					DIN 38406-E16	50.00	06.15.01-00 ★
Cuivre					DIN 38406-E16	50.00	06.15.02-00 ★
Zinc					DIN 38406-E16	50.00	06.15.05-00 ★
Nickel					DIN 38406-E16	50.00	06.15.07-00 ★
Chrome					DIN 38406-29	76.00	06.15.12-00
Mercuré					EN ISO 17852:2008	105.00	06.15.15-00 ★
Traitement initial (eau chaude)					Procédure interne	55.00	06.02.06-00 ★
Chlorure					SN EN ISO 10304-1	50.00	06.15.38-00 ★
Sulfate					SN EN ISO 10304-1	50.00	06.15.37-00 ★

Colonne de lixiviation

Essai de lixiviation sur colonne IMP pour évaluation de matériaux de récupération; par essai					eigenes Verfahren	700.00	06.02.30-00 ★
Conductivité électrique					SLMB Kap. 27A	23.00	06.10.04-00 ★
Valeur pH					SLMB Kap. 27A	23.00	06.10.03-00 ★
Aluminium					DIN ISO 10566:2009	50.00	06.15.10-00 ★
Plomb					DIN 38406-E16	50.00	06.15.03-00 ★
Cadmium					DIN 38406-E16	50.00	06.15.01-00 ★
Cuivre					DIN 38406-E16	50.00	06.15.02-00 ★
Zinc					DIN 38406-E16	50.00	06.15.05-00 ★
Chrome VI					Procédure interne	76.00	06.15.11-00 ★
Cobalt					DIN 38406-E16	50.00	06.15.06-00 ★
Nickel					DIN 38406-E16	50.00	06.15.07-00 ★
Chlorure					SN EN ISO 10304-1	50.00	06.15.38-00 ★
Sulfate					SN EN ISO 10304-1	50.00	06.15.37-00 ★
Ammonium					SLMB Kap. 27A	50.00	06.15.31-00 ★
Nitrate					SN EN ISO 10304-1	50.00	06.15.39-00 ★
Nitrite					Metrohm Appl. 127	50.00	06.15.40-00 ★
AOX					DIN EN 1485-H14	240.00	06.22.07-00
DOC					SN EN 1484	110.00	06.22.01-00 ★
CLM					DIN EN ISO 10301	195.00	06.20.10-00
Indice hydrocarbures C10-C40 (eau)					EN ISO 9377-2	185.00	06.22.05-00 ★
Phénols totales					ISO 6439	85.00	06.22.21-00 ★

Paquet 7: Analyse complète des matériaux de récupération (MDR)

3'140.00 06.32.03-00

Paquet 8: Analyse des polluants les plus courants dans les matériaux de récupération

2'450.00 06.32.04-00

Paquet 9: Analyse de MDR pour évaluation des granulats pour béton

730.00 06.32.05-00

Paquet 10: Analyse de MDR pour évaluation de leur emploi sous forme liée (béton, stabilisation etc.)

570.00 06.32.06-00

Essai	Paquet	Norme/Méthode	Prix	Pos.n°
6.4 Sol				
Sol de culture				
Analyses selon l'Osol (teneur totale et teneur soluble)				
Préparation initiale				
Séchage d'échantillon	3 4	Procédure interne	38.00	06.00.50-00 ★
Teneur totale				
Extraction d'échantillon de sol HNO ₃		Procédure interne	55.00	06.02.11-00 ★
Plomb		DIN 38406 E16	50.00	06.15.03-00 ★
Cadmium		DIN 38406 E16	50.00	06.15.01-00 ★
Cuivre		DIN 38406 E16	50.00	06.15.02-00 ★
Nickel		DIN 38406 E16	50.00	06.15.07-00 ★
Zinc		DIN 38406 E16	50.00	06.15.05-00 ★
Chrome		DIN 38406-29	76.00	06.15.12-00
Molybdène		Procédure interne	50.00	06.15.13-00
Mercure		EN ISO 17852:2008	105.00	06.15.15-00 ★
PCB		EN ISO 6468	280.00	06.20.15-00
HAP (16 EPA)		EPA 625	280.00	06.20.17-00
Teneur soluble				
Extraction d'échantillon de sol NaNO ₃		Procédure interne	55.00	06.02.12-00 ★
Plomb		DIN 38406 E16	50.00	06.15.03-00 ★
Cadmium		DIN 38406 E16	50.00	06.15.01-00 ★
Cuivre		DIN 38406 E16	50.00	06.15.02-00 ★
Nickel		DIN 38406 E16	50.00	06.15.07-00 ★
Zinc		DIN 38406 E16	50.00	06.15.05-00 ★
Paquet 3: Teneur totale en métaux lourds dans le sol selon Osol			530.00	06.31.01-00
Paquet 4: Teneur soluble en métaux lourds selon Osol			340.00	06.31.02-00

6.5 Eau potable

Eau de source, eau de nappe phréatique

Analyse selon le Manuel suisse des denrées alimentaires (MSDA)

Chimie	11	12	13		
Test sensoriel				SLMB Kap. 27A	43.00 06.10.01-00 ★
Turbidité				SLMB Kap. 27A	48.00 06.10.05-00 ★
Température				SLMB Kap. 27A	23.00 06.10.02-00 ★
Conductivité électrique				SLMB Kap. 27A	23.00 06.10.04-00 ★
Oxygène				SLMB Kap. 27A	50.00 06.15.55-00 ★
Ammonium				SLMB Kap. 27A	50.00 06.15.31-00 ★
Nitrate				SN EN ISO 10304-1	50.00 06.15.40-00 ★
Nitrite				Metrohm Appl. 127	50.00 06.15.39-00 ★
Chlorure				SN EN ISO 10304-1	50.00 06.15.38-00 ★
Sulfate				SN EN ISO 10304-1	50.00 06.15.37-00 ★
Phosphate				SN EN 11809	50.00 06.15.36-00 ★
Dureté totale				SLMB Kap. 27A	50.00 06.15.80-00 ★
Consommation d'acide 4.3				SLMB Kap. 27A	50.00 06.15.81-00 ★
COD				SN EN 1484	110.00 06.22.01-00 ★
Paramètres supplémentaires					
Grandeurs calculées				SLMB Kap. 27A	55.00 06.17.30-00
Calcium				SLMB Kap. 27A	50.00 06.15.26-00 ★
Magnésium				SLMB Kap. 27A	50.00 06.15.25-00 ★
Fer				DIN 38406-E1	50.00 06.15.08-00 ★
Manganèse				DIN 38406-29	50.00 06.15.18-00
Sodium				EN ISO 11885	50.00 06.15.21-00
Potassium				EN ISO 11885	50.00 06.15.22-00
Fluorure				SN EN ISO 10304-1	50.00 06.15.33-00 ★
PUT (liaisons organiques volatiles)				EPA 524.2	355.00 06.20.26-00
Herbicides				DIN EN ISO11369-F12	240.00 06.20.22-00
Phénols totales				ISO 6439	85.00 06.22.21-00 ★
Microbiologie					
Flore mésophile aérobie			14	SLMB Kap. 56	45.00 06.25.20-00 ★
Escherichia coli				SLMB Kap. 56	45.00 06.25.21-00 ★
Entérocoques				SLMB Kap. 56	45.00 06.25.22-00 ★
Paquet 11: Contrôle complet de la nappe phréatique					1'200.00 06.33.01-00
Paquet 12: Programme de base pour contrôle des sources et nappes					420.00 06.33.03-00
Paquet 13: Programme bref pour contrôle des sources et nappes phréatiques					280.00 06.33.05-00
Paquet 14: Programme microbiologique pour contrôle de l'eau potable					110.00 06.33.10-00

Screening complet pour l'évaluation des eaux d'infiltrations de décharges

Pour des analyses périodiques d'eau potable, demandez-nous une offre sur mesure.

Essai	Paquet	Norme/Méthode	Prix	Pos.n°
6.6 Eau de baignade				
Eau de piscine				
<i>Analyses chimiques selon la norme SIA 385/9(2011)</i>				
Chimie	15			
Température		SLMB Kap. 27A	23.00	06.10.02-00 ★
Valeur pH		SLMB Kap. 27A	23.00	06.10.03-00 ★
Chlore "libre"		Lovibond	38.00	06.15.60-00 ★
Chlore "total"		Lovibond	38.00	06.15.61-00 ★
Chlore "lié"		Lovibond	38.00	06.15.62-00 ★
Chlore dans l'air		Dräger	38.00	06.15.63-00 ★
Oxydation artificielle de l'eau		SLMB Kap. 27A	83.00	06.20.01-00 ★
Consommation d'acide 4.3		SLMB Kap. 27A	50.00	06.15.81-00 ★
Urée		EN ISO 11732	40.00	06.20.02-00 ★
Ammonium		SLMB Kap. 27A	50.00	06.15.31-00 ★
Nitrate		SN EN ISO 10304-1	50.00	06.15.40-00 ★
Microbiologie				
Flore mésophile aérobie		SLMB Kap. 56	45.00	06.25.20-00 ★
Escherichia coli		SLMB Kap. 56	45.00	06.25.21-00 ★
Pseudomonas aeruginosa		SLMB Kap. 56	50.00	06.25.24-00
Paquet 15: Programme pour contrôle périodique de l'eau de piscine (selon la norme SIA 385/9:2011)			475.00	06.34.01-00

Pour des analyses périodiques d'eau de baignade, demandez-nous une offre sur mesure.

6.7 Eau de gâchage / Qualité technique de l'eau

Eau de gâchage, eau de percolation, eau de rivière, eau de processus

Essai	Paquet	Norme/Méthode	Prix	Pos.n°
Chimie	16	17		
Test sensoriel		SLMB Kap. 27A		★
Chlorure		SN EN ISO 10304-1		★
Sulfate		SN EN ISO 10304-1		★
Oxydation artificielle de l'eau		SLMB Kap. 27A		★
Matières déposées		EN 1008:2002		★
Valeur pH		SLMB Kap. 27A		★
Ammonium		SLMB Kap. 27A		★
Nitrate		SN EN ISO 10304-1		★
Phosphate		SN EN 1189		★
Zinc		DIN 38406-E16		★
Sulfure		Procédure interne		★
Substances humiques		Procédure interne		★
Paquet 16: Analyse de l'eau de gâchage du béton (EN 1008)			715.00	06.35.01-00
Paquet 17: Analyse de l'eau de gâchage pour fabrication de béton norme (Norme SIA 162/1)			190.00	06.35.02-00

Autres paramètres sur demande ou selon programme pour eau potable.

6.8 Autres

Essai	Norme/Méthode	Prix	Pos.n°
Dépôt de chlorures après incendie (à la surface)	Procédure interne	82.00	06.15.58-00 ★
Carbonate d'après Passon	Procédure interne	62.00	06.15.30-00 ★
Sels solubles	SN 670 760a	165.00	06.15.70-00 ★
Identification d'amiante	Polarisations-Mikroskop	110.00	06.17.20-00 ★
COT (carbone organique)	DIN 51418	150.00	06.10.12-00 ★
Index hydrocarbures C10-C40 (corps solide)	DIN EN 14039	185.00	06.22.04-00 ★
Légionelles		150.00	06.25.30-00 ★

Légende des abréviations

OLED	Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets
Osol	Ordonnance sur les atteintes portées aux sols
IOsol	Instructions - Evaluation et utilisation de matériaux terreux (Instructions matériaux terreux)
MSDA	Manuel Suisse des denrées alimentaires
mat. RC	Matériaux de construction recyclés
SIA 385/9 / 2011	Eau et installations de régénération d'eau dans les piscines publiques

Essai	Paquet	Norme/Méthode	Prix	Pos.n°
-------	--------	---------------	------	--------

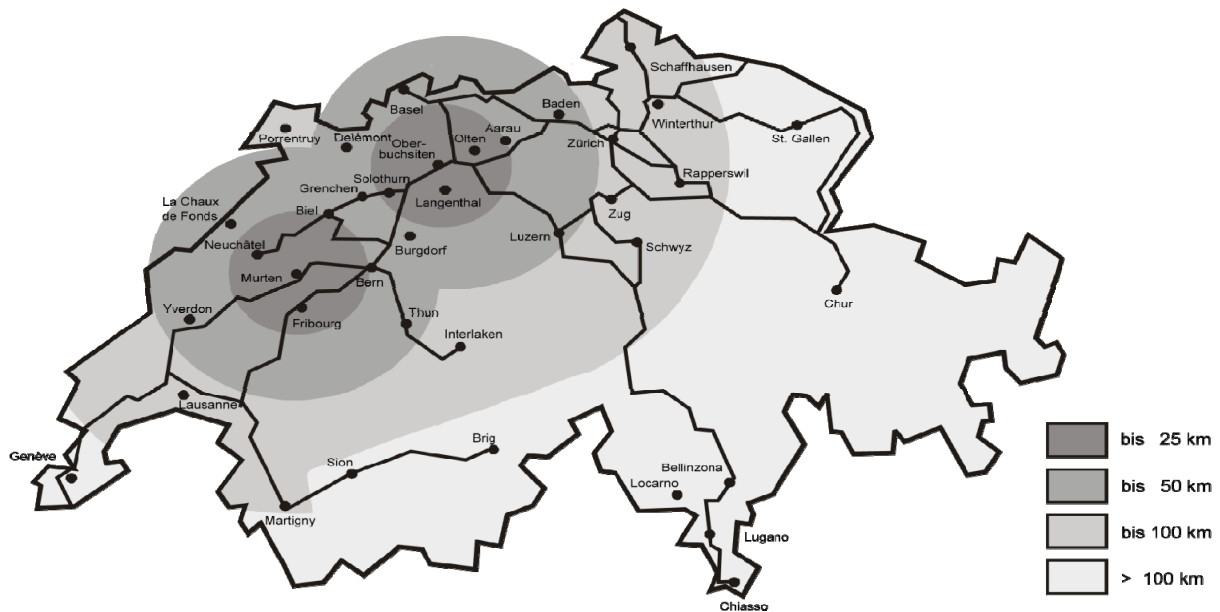
7. Tarifs, honoraires

Forfait de déplacement type A - D

Les forfaits de déplacement ou bien les frais-km comprennent la préparation des appareils de mesure, les travaux de dépôt, le loyer des appareils et véhicules ainsi que les frais pour un laborantin et pour les véhicules.

Pour travaux demandant un laborantin supplémentaire, ce dernier sera facturé selon tarif horaire SIA. La location d'un véhicule externe n'est pas comprise, par ex. camion pour contre-poids. De même ne sont pas compris les coûts pour la régulation du trafic durant l'intervention.

Forfait de déplacement type A < 25 km	275.00	09.05.12-00
Forfait de déplacement type A < 50 km	455.00	09.05.12-01
Forfait de déplacement type A < 100 km	770.00	09.05.12-02
Forfait de déplacement type A par km > 100 km, plus-value sur la position 09.05.12-02, par km	3.00	09.05.12-03
Forfait de déplacement type B < 25 km	220.00	09.05.13-00
Forfait de déplacement type B < 50 km	370.00	09.05.13-01
Forfait de déplacement type B < 100 km	640.00	09.05.13-02
Forfait de déplacement type B par km > 100 km, plus-value sur la position 09.05.13-02, par km	2.50	09.05.13-03
Forfait de déplacement type C < 25 km	170.00	09.05.14-00
Forfait de déplacement type C < 50 km	320.00	09.05.14-01
Forfait de déplacement type C < 100 km	580.00	09.05.14-02
Forfait de déplacement type C par km > 100 km, plus-value sur la position 09.05.14-02, par km	2.50	09.05.14-03
Forfait de déplacement type D < 25 km	120.00	09.05.15-00
Forfait de déplacement type D < 50 km	235.00	09.05.15-01
Forfait de déplacement type D < 100 km	445.00	09.05.15-02
Forfait de déplacement type D par km > 100 km, plus-value sur la position 09.05.15-02, par km	2.00	09.05.15-03



7.1 Honoraires (selon tarifs horaires SIA)

Expert; cat. SIA A	250.00	09.00.01-00
Ingénieur en chef; cat. SIA B	200.00	09.00.02-00
Ingénieur dirigeant; cat. SIA C	165.00	09.00.03-00
Ingénieur, technicien; cat. SIA D	140.00	09.00.04-00
Technicien, laborantin; cat. SIA E	125.00	09.00.05-00
Secrétariat; SIA E	125.00	09.00.06-00

Essai	Paquet	Norme/Méthode	Prix	Pos.n°
7.2 Frais				
Véhicule léger, voiture			1.00	09.05.03-00
4x4, véhicule d'essai lourd			1.60	09.05.05-00
4x4, véhicule d'essai lourd avec remorque pour forages			2.20	09.05.06-00
Véhicule d'essai pour transport de marchandises dangereuses			2.20	09.05.07-00
Véhicule d'essai, forfait demi-journée (y c. 40 km)			220.00	09.05.08-02
Véhicule d'essai, forfait une journée (y c. 60 km)			375.00	09.05.08-01
Repas			30.00	09.05.00-00
Frais de livraison et emballage			auf Anfrage	09.05.02-00

7.3 Coûts supplémentaires

Plus-value pour essais urgents: + 20%
Supplément pour travail de nuit: + 50% (20.00 - 06.00 heures)
Supplément pour travail le dimanche et jours fériés: + 50%

7.4 Rapports

Les coûts de copie de certificat et de rapport court (max. 20 pages; 2 exemplaires) sont compris dans les prix des analyses. Les frais de copie sont facturés en cas de grand rapport et/ou exemplaire plus nombreux et pour les copies en couleur.

Documentation d'images numériques y c. temps	50.00	09.20.02-00
Photocopies couleur	2.50	09.20.00-01
Photographie en couleur	10.00	09.20.01-00
Photocopies noir-blanc	0.20	09.20.00-00
Manuel IMP Béton, allemand	20.00	09.20.04-00
Manuel IMP Béton, français	20.00	09.20.04-01
Manuel IMP Chaussée bitumineuse, allemand	20.00	09.20.05-00
Manuel IMP Chaussée bitumineuse, français	20.00	09.20.05-01
Forfait pour rapport supplémentaire (plus de 2 rapports) n.c. frais de photocopies	30.00	09.20.03-00

Conditions Commerciales Générales

1 Archivage

1.1 Archivage des échantillons

Sauf accord avec le mandataire, les échantillons d'un mandat d'analyses ne sont pas conservés au-delà de la durée des travaux de laboratoire.

Pour des mandats importants se rapportant à des projets particuliers (surveillance de chantiers, auscultation d'ouvrages), une durée d'archivage est en principe définie avec le mandat. Dans la plupart des cas les échantillons sont conservés jusqu'à la réception par le maître de l'ouvrage ou jusqu'à la discussion du rapport final.

1.2 Archivage des documents

Les données des mesures, les certificats particuliers ainsi que les rapports IMP sont conservés pendant 15 ans.

La documentation des mandats telle que plans, protocoles, correspondances, notes, etc. est également conservée pendant 15 ans.

2 Confidentialité

Les résultats d'analyses provenant de mandats sont traités confidentiellement et mis à la seule disposition du mandant. A sa demande, des copies de certificats particuliers seront envoyés à ses partenaires commerciaux.

Sans accord du mandant, il ne sera pas répondu aux questions concernant les résultats.

3 Modes opératoires

Les essais sont exécutés selon des directives de travail détaillées (modes opératoires). Ces modes opératoires ont été développés en fonction de nos instruments et produits de laboratoire.

Ils contiennent donc un savoir-faire propre considérable. Sur demande du mandant, ces modes opératoires, les procédures de modification ainsi que les modes opératoires abrogés

peuvent être consultés. Il ne sera toutefois pas fourni de copies de nos modes opératoires.

4 Rapports d'analyses

Nos rapports d'analyses correspondent aux exigences de la norme faisant foi pour notre accréditation, à savoir la norme

ISO/IEC 17025 „Prescriptions générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais“. Pour cette raison, nous attirons l'attention de nos mandataires sur le fait que les résultats d'analyses se rapportent exclusivement aux échantillons examinés.

La tolérance de mesure n'est pas mentionnée pour chaque résultat d'analyse. Nous tenons toutefois à disposition une liste contenant des données à ce sujet.

Dans tous les cas, nous déclinons tous droits à des dommages et intérêts pour des risques non assurables.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO
Schweizerische Akkreditierungsstelle SAS

En vertu de l'ordonnance sur l'accréditation et la désignation du 17 juin 1996 et sur la base de l'avis de la Commission fédérale d'accréditation, le Service d'accréditation suisse (SAS) délivre à l'

IMP Bautest AG
Institut für Materialprüfung
Hauptstr. 591
CH-4625 Oberbuchsitzen
Laboratoires à: 3280 Morat et 1925 Finhaut (Nant de Drance)

l'accréditation en tant que

Laboratoire d'essais pour les matériaux bitumineux, le béton, les étanchéités, les granulats, les sols et les roches ainsi que pour les analyses dans les secteurs environnement, gestion des déchets, construction et de l'eau potable

selon la norme ISO/CEI 17025. La portée de l'accréditation est fixée dans le registre officiel des laboratoires d'essais accrédités.



ak
k
r
e
d
i
t
i
e
r
u
n
g

Sigle et numéro d'accréditation : STS 016
Date de l'accréditation : 11 décembre 1992
Date du dernier renouvellement de l'accréditation : 30 avril 2014
L'accréditation est valable jusqu'au : 29 avril 2019

CH-3003 Berne-Wabern, le 23 avril 2014
Service d'accréditation suisse

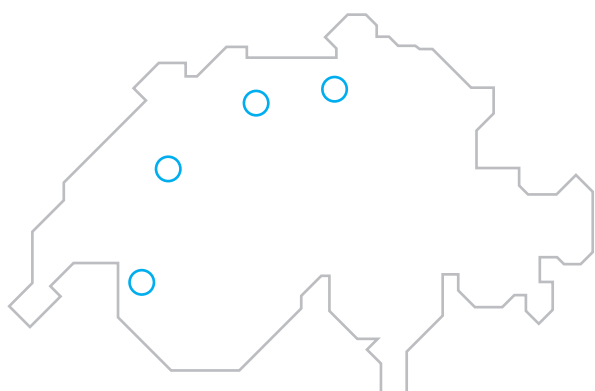

Le responsable
Konrad Flück

Le SAS est signataire des accords multilatéraux de l'EA (European co-operation for Accreditation) pour les domaines d'étalonnage, d'essais, d'inspection et certification de produits, personnel, systèmes de management de la qualité et de l'environnement, de l'IAF (International Accreditation Forum) pour les domaines de certification de produits, systèmes de management de la qualité et de l'environnement et de l'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) pour les domaines d'étalonnage et d'essais.



Institut d'essai
de matériaux,
conseils techniques
et analyse chimique.

Avons-nous suscité votre intérêt?
Nous vous soumettons volontiers
une offre personnalisée.
www.impbautest.ch



IMP Bautest AG

Institut für Materialprüfung,
Bauberatung und Analytik
Hauptstrasse 591
CH-4625 Oberbuchsitzen
Telefon +41 (0)62 389 98 99
Fax +41 (0)62 389 98 90
info@impbautest.ch

IMP Bautest SA

Institut d'essai de matériaux,
conseils techniques
et analyse chimique
Route de Fribourg 71
CH-3280 Morat
Téléphone +41 (0)26 670 07 07
Fax +41 (0)26 670 07 08
morat@impbautest.ch

IMP Bautest AG

Nant de Drance
c/o IMP Bautest AG
Institut für Materialprüfung,
Bauberatung und Analytik
Hauptstrasse 591
CH-4625 Oberbuchsitzen
Telefon +41 (0)62 389 98 99
Fax +41 (0)62 389 98 90
info@impbautest.ch

IMP Bautest AG

Nordumfahrung Zürich
c/o IMP Bautest AG
Institut für Materialprüfung,
Bauberatung und Analytik
Hauptstrasse 591
CH-4625 Oberbuchsitzen
Telefon +41 (0)62 389 98 99
Fax +41 (0)62 389 98 90
info@impbautest.ch